

-République Française-

2025061215

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 12 juin 2025 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 5 juin 2025

Etaient présents : Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FERREIRA, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : Mme AZEVEDO, M. PERET,

Pouvoirs : M. MONIER (à M. LITAUDON), M. JOLY (à M. MERCIER), Mme FAURE (à Mme PERICHON), Mme DIAT (à Mme PARRET), Mme IMBERT (à M. PISSOCHET), Mme DAVAUD (à Mme MARTIN),

Secrétaire de séance : M. RENON

Objet : Subventions aux associations

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 ;

VU la délibération du 13 mars 2025 du Conseil municipal approuvant le budget primitif 2025 de la ville ;

VU la délibération du 12 juin 2025 du Conseil municipal approuvant la Décision modificative n°1 au budget 2025 de la ville ;

VU l'avis de la commission Vie associative ;

CONSIDERANT que Monsieur ALLAIN et Mme MARTIN ne prennent pas part au vote ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer, pour l'année 2025, les subventions désignées ci-après :

Subventions aux coopératives scolaires	
Coopérative école Les 2 Erables	239,23 €
Coopérative école Les 2 Erables	589,85 €
Coopérative école Les 4 Vents	239,23 €
Coopérative école Les 4 Vents	589,85 €
Coopérative école George Sand	2 519,04 €
TOTAL	4 177,20 €

Subventions aux coopératives scolaires	
Concours de la Résistance	50,00 €
AFM Allier	300,00 €
TOTAL	350,00 €

23 JUIN 2025
Le Maire
Roger LITAUDON
VERENNES-SUR-ALLIER
(ALLIER)